



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau des collectivités et des actions territoriales,**

Affaire suivie par : Samuel DUTHOIT
Téléphone : 04 67 36 70 60
Mél : samuel.duthoit@herault.gouv.fr

Béziers, le 24 NOV. 2020

Monsieur le sous-préfet de Béziers
à
Mesdames et Messieurs les membres
des Commissions de Suivi de Site
« ISDND Vendres - UVOM Valorbi -
ISDND Saint Jean de Libron » de Béziers

Objet : Report - Commissions de suivi de Sites (CSS)

J'ai le regret de vous annoncer que les prochaines réunions des Commissions de Suivi de Sites concernant l'ISDND de Vendres, l'UVOM Valorbi et l'ISDND de Saint Jean de Libron ne pourront pas avoir lieu.

En effet, en raison de la situation sanitaire actuelle et conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé mais également des différentes mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, je suis contraint de reporter toutes les CSS qui devaient se tenir dans le courant des mois de novembre et décembre 2020. Je vous communiquerai les nouvelles dates de réunions lorsque le contexte sanitaire le permettra.

Toutefois, pour votre parfaite information, je vous précise que les éléments de présentation de chacun des sites qui auraient été diffusés à cette occasion vous seront adressés prochainement et mis en ligne sur le site de la préfecture de l'Hérault : <https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Commission-de-suivi-de-site-CSS>.

Par ailleurs, je vous propose de me communiquer les sujets que vous auriez souhaité voir évoquer lors de cette réunion ainsi que les questions auxquelles vous souhaitiez que des réponses soient apportées. Compte-tenu des conditions sus-évoquées, je vous précise qu'il vous sera répondu par écrit.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Béziers,


Christian POUGET